EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 6

ÉQUIPEMENT DES ECOLES EN TABLEAUX NUMERIQUES INTERACTIFS (TNI) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE DANS LE CADRE DU FEDER

Dans la continuité de la démarche engagée sur les équipements numériques dans les écoles, en partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville de Clermont-Ferrand a démarré en 2016 un programme d'installation de tableaux numériques interactifs (TNI) au sein de ses écoles. En 2016, 15 classes ont été équipées, et 20 devraient l'être en 2017.

En 2016, les écoles élémentaires suivantes ont été équipées :

- Bayet
- Briand
- Chanteranne
- Curie
- Diderot
- Duruy
- Ferry
- France
- Hugo
- Michelet
- Moulin
- Perrault
- Perret
- Sand
- Zay

En 2017, des TNI seront installés dans les écoles élémentaires présentées ci-dessous :

- Arbos
- Bert
- Buisson
- Butez
- Daudet
- Ferry
- France
- Herriot
- Jaurès
- La Fontaine
- Macé
- Mendès France
- Perret
- Quinet
- Vallès
- Verne

Ce projet numérique ambitieux est à apprécier en cohérence des investissements qui ont été réalisés ces 2 dernières années. La volonté municipale est de mettre à disposition des enseignants, dans l'intérêt des élèves, des outils numériques et les inciter à l'utilisation de ressources pédagogiques innovantes. C'est pour ces raisons notamment que la Ville s'est fortement investie dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Éducation nationale en 2015 auprès des collèges en association avec les écoles élémentaires et qu'elle a sollicité l'appui financier du FEDER encourageant ces démarches. A ce titre chacune des 9 écoles élémentaires de REP+ ont été équipées de 3 classes mobiles de tablettes et 2 classes mobiles sont proposées en prêt aux différentes écoles de la Ville.

Comme il l'avait été souligné au moment du déploiement de ces dispositifs, l'objectif est de tester de nouvelles pratiques pédagogiques conformément aux directives du Ministère de l'Éducation Nationale et aux attentes des équipes enseignantes avant d'engager plus en avant des investissements pluriannuels lourds pour la collectivité. Pour cela, un travail partenarial avec la direction académique des services de l'Éducation nationale et l'École du numérique est conduit.

La présente opération qui globalise l'installation de TNI sur 2 années devrait être terminée à la rentrée scolaire de septembre 2017.

Ces investissements sont le reflet du dynamisme de la communauté éducative ainsi que de l'engagement fort de la collectivité dans le développement de la cohérence de son projet éducatif territorial. Ce projet peut émarger à l'axe 2 du FEDER (fonds européen de développement économique et régional) consacré à l'amélioration de l'accessibilité aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), leur utilisation et leur qualité. Le soutien financier pourrait s'élever à hauteur de 40 % de l'assiette éligible.

Plan de financement

Dépenses		Recettes		
Achat de 35 TNI	65 527	FEDER	40 %	26 200
		Autofinancement	60 %	39 327
TOTAL en € HT	**65 527**	**TOTAL**	**100 %**	**65 527**

Au vu de ces éléments, il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir adopter ce plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'obtention de cette subvention.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 février 2017
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN